

Ma petite entreprise ne connaît pas la crise Vraiment ?

A mesure que la date de fin de confinement se précise, les responsables d'entreprises artistiques et culturelles¹ réfléchissent (normalement) à une méthodologie de reprise des activités : déterminer et mettre en place des mesures sanitaires adaptées aux publics, au personnel, aux bénévoles ; mobiliser des équipes longtemps restées éloignées de leur environnement de travail ; rétablir le dialogue avec des partenaires professionnels et des financeurs eux aussi marqués par la période traversée ; repositionner les activités sur un marché imprévisible ; concevoir de nouveaux plans de communication sans faire d'erreur d'image dans un contexte sensible et encore plus concurrentiel...

Au-delà des problématiques internes à l'entreprise... de quelles manières la population va-t-elle reprendre des pratiques artistiques et culturelles collectives : création, jeu, expression, écoute, lecture, partage des œuvres... ? Faut-il reprendre le cours des choses là où on l'a laissé ? S'il faut changer des choses, que faut-il changer, quand, comment ?

L'erreur ou peut-être même la faute, serait de se projeter sur la reprise sans poser un diagnostic sur les conséquences de cette crise dans la vie des structures et dans le projet de celles-ci. Réfléchir. Seul, à plusieurs, avant d'affronter le monde. Se questionner en réseau, en équipe, pour imaginer des réponses, sans assurance et avec humilité, aux inquiétudes et aux incertitudes.

Tentons de poser quelques pistes de réflexion à enrichir à l'aune de l'histoire et de la situation économique et sociale de chaque entreprise.

Dans le soleil ou dans la nuit : Voyez-vous ces êtres vivants ?²

Les équipes salariées³ sont constituées de personnes « comme tout le monde » : elles se sont donc interrogées « comme tout le monde ». L'isolement aura aidé à identifier et, peut-être par bonheur, à prioriser des problématiques personnelles et professionnelles. La distance physique entre les personnes aura offert de nouveaux points de vue sur les relations interpersonnelles. La souffrance visible ou vécue chaque jour par les soignants, les familles touchées par la maladie, donnera du recul face aux difficultés rencontrées hier et demain, au travail. Les drames qu'auraient pu traverser certain.es, les auront marqués, qu'ils l'expriment ou pas. Peut-on supposer que les collègues reviendront avec naturel et sérénité sans avoir besoin, a minima, d'échanger sur la période traversée ?

Des sujets « conflictuels », plus ou moins repérés ou exprimés avant la crise, auront pu être abordés ces dernières semaines : entre soi, dans la famille, sur les réseaux sociaux. Des discussions se seront déroulées, loin des regards et des petites phrases près de la machine à café. Des contestations, des revendications, des fractures ont même pu voir le jour notamment quand les employeurs, à défaut d'être solidaires avec les plus précaires, n'ont pas joué leur rôle de communicants en interne. Les sujets seront-ils confinés à leur tour, après avoir été mis sur la table d'un libre et débridé dialogue social numérique ? Cette « parenthèse » induit-elle que les relations professionnelles reprendront « comme avant » ?

Les bénévoles, adhérents, membres de commissions, de conseil d'administration sont tout autant à prendre en considération. Si les salarié.es ont un cadre potentiel d'expression a minima contraint juridiquement par le code du travail, ce n'est pas le cas des militants. Alors ? Quid de leur besoin de partage d'un vécu, d'expression sur les modes de reprise d'activités, d'échanges prospectifs sur le projet collectif de la structure : aujourd'hui, d'ici quelques mois, l'année prochaine... ?

¹ L'entreprise artistique et culturelle dans un sens juridique large : régies, associations, scop, sarl...

² Extrait de « Comme un Lego », paroles de Gérard Manset.

³ Equipes permanentes, intermittentes, mises à disposition...

Au sein des partenaires des structures culturelles, des êtres humains sortiront affaiblis de ce temps suspendu. Le partenaire financier confirmera ses engagements passés mais pourra-t-il en certifier de nouveaux ? Le restaurant du coin, le café du centre, lieux de vie, d'échange et de partage, seront-ils encore présents et capables ? Les prestataires auront-ils survécu ? Les entreprises de production et de diffusion de proximité, pourront-elles encore travailler avec des artistes singuliers, dans la durée, en confiance ?

Enfin, nous savons la population dans son ensemble marquée par cette crise. Peut-on considérer que le temps fera son affaire et que, sans ambages, elle se satisfera d'un retour aux habitudes, bonnes ou mauvaises ? Sans doute ? Peut-être ? Allons-nous « parier », tels des joueurs confinés, sur une seule hypothèse de comportement des citoyen.nes ? Pour les publics que l'on ne voyait pas dans les lieux, les événements, doit-on « comme avant » accepter la fatalité et clamer, sans indécence aucune, le manque de moyens ? Le monde et ses habitants n'auraient-ils pas changé au point que les lieux d'art et de culture n'aient pas besoin d'interroger leurs valeurs, leurs actions, leurs modes opératoires ?

C'est comment qu'on freine ?

Chaque structure saura enrichir sa réflexion et poser les contours d'un diagnostic personnalisé... à condition de prendre du temps à cet effet. Il est possible de trouver une méthode qui façonnera des attitudes et mettra en œuvre des processus pour faire société, en interne et sur son territoire. En acceptant, dès le retour des équipes, de prendre du temps pour analyser la situation et une méthode de reprise d'activités, le premier pas vers un champ des possibles sera franchi.

Si la typologie des directions impactera bien sur la démarche⁴, des « cadres » doivent aussi prendre leur place. En contrepoint de leurs compétences, ils doivent animer, alimenter, représenter, un système de valeurs à promouvoir et partager. On peut estimer le vœu pieux... ou après la période traversée, penser qu'il s'agit d'une étape essentielle pour construire un collectif.

Quant aux équipes, elles ne peuvent rester dans l'attente, comme si, sans « lettre de mission » ou changement de fiches de poste, elles ne se sentaient pas responsables de réfléchir sur la reprise. Enfin, les militants affiliés aux structures doivent être offensifs et participer activement au processus. En un mot, il faudra faire corps pour faire le tour des préoccupations et des solutions propres à séduire, rassurer, accueillir les publics.

Aussi nécessaires soient-elles, les réponses « techniques » apparaîtront⁵ vite superficielles et amères si elles ne s'accompagnent pas de réflexions sur les valeurs promues dans le projet. Dans un environnement humain malmené, pourra-t-on omettre de questionner le sens donné à nos actions ? Prenons l'exemple de la solidarité, valeur qui se révèle, avec bonheur, une clé du vivre ensemble durant cette crise. Peut-on se sentir effigie de la solidarité en développant, sous réserve de financement public dédié, des actions en milieux « défavorisés » ou une politique tarifaire adaptée aux faibles revenus ? La seule appartenance à une économie « publique » ou « sociale » prouve-t-elle la nature solidaire d'un budget ? Les démarches artistiques sont-elles par essence porteuses de solidarité, en discours comme en actes ?

Quand faut-il être pour ? Que faut-il être encore ?⁶

Immanquablement, il faudra également prendre du recul sur les activités et services et établir des réponses nouvelles pour faire face à l'urgence sociale du secteur, encourager le singulier et les expériences, freiner la redondante médiocrité industrielle, combattre les velléités monopolistiques, porter une parole publique sociétale claire. Abordons quelques idées et quelques exemples qui dérangent et dans le meilleur des cas, démontrent... Mais c'est à chacun, chacune d'inventer des images !

⁴ La palette est large en matière de management, de l'autoritarisme au coopératif, en passant par le consultatif.

⁵ Exemple : la mutualisation d'une prestation ou le partage d'un emploi en « action sanitaire » ne devrait pas se faire attendre.

⁶ Extrait de « Sur un trapèze », paroles de Gaëtan Roussel.

Dès aujourd'hui, on sait, on voit, la précarité des emplois et des activités. Peut-on s'en remettre à l'Etat et aux collectivités sans agir ? Une structure artistique et culturelle doit-elle s'interdire de bâtir un programme social contribuant au maintien d'une socio-économie sectorielle à l'échelle de son territoire ? Par exemple, est-il si difficile d'envisager un programme de diffusion pour aider des petits lieux de diffusion en proposant des artistes locaux, encadrés par des techniciens locaux, en louant du matériel à des prestataires locaux ? Le circuit court ne vaudrait-il qu'en agriculture ?

Nous avons pu découvrir la richesse et le dynamisme d'artistes « à la maison » via Internet : lecture poétique sur réseau social, proposition de playlist par des artistes, création – concert – événement en ligne, reconstitution de toiles célèbres, visites virtuelles, apprentissage, sensibilisation... L'histoire de l'art regorge d'innovations par la contrainte : quand la créativité est nativement « partage », elle en est d'autant plus réjouissante. Profitons-en en accompagnant de nouveaux modes de production et de diffusion artistique sur le web ! A moins que nous ne soyons résignés à laisser les algorithmes de Netflix et Spotify nous guider ?

A la fin du confinement, les structures se contenteront-elles d'organiser des « fêtes » et du divertissement dans leurs lieux via des programmations de salons ? Oublieront-elles, aussi rapidement qu'un claquement de doigt au comptoir d'un bar, celles et ceux qui sont resté.es entre quatre murs ? Nous savons pourtant la pertinence des « interventions extérieures », « dans d'autres murs » : ce sont de merveilleuses expériences de partage. N'est-il pas temps de structurer avec ambition et budget, des missions pour « aller vers » les personnes qui ne sont pas dans les murs des équipements et faire événements à partir des jardins, dans les rues, chez l'autre ?

Plus que jamais, œuvrer avec les acteurs économiques de son territoire est un devoir. Pourquoi ne pas afficher les mêmes ambitions quand il s'agit d'artistique ? L'herbe serait si verte ailleurs que l'on doit sacrifier notre terreau sur l'autel de l'exotisme ou du buzz ? Il n'est pourtant pas moins exigeant de travailler avec des proches. Le soutien à la diversité culturelle passe bien sûr par l'accueil et l'échange avec « l'étranger », mais qu'en est-il de cette diversité si nous ne savons plus voir, encourager et promouvoir nos productions locales ?

Il faudra aussi renoncer à certaines actions, trop coûteuses, qui servent d'abord des egos, qui relèvent d'une volonté de prestige. Que répondront des élus aux demande de subventions supplémentaires du secteur culturel lorsqu'ils auront un système sanitaire digne et indépendant à rebâtir ? L'efficience est de mise : il faudra faire mieux, mieux adapté, pour davantage de personnes, avec les mêmes moyens. D'autant plus que les aides publiques s'indexeront inexorablement à des objectifs concomitants relevant du social et de l'environnemental.

Les acteurs et les actrices de l'art et de la culture vont devoir faire preuve d'imagination pour sortir des sentiers battus depuis des décennies. Ce n'est pas leur faire injure que d'attendre de leur part des idées et des actes publics. A moins que les discours bienveillants tiennent définitivement lieu d'engagement social, suffisant pour légitimer des aides publiques supposées lutter contre des logiques industrielles ou darwiniennes qui tuent l'art véritable dans l'œuf. Mais où est donc la poule ?

Alors mesdames, messieurs : ma petite entreprise connaît pas la crise. Vraiment ?

Nicolas FILY

Rennes, le 21 avril 2020
